

Distribution de 5 000 sacs d'emplètes réutilisables

L'élimination des sacs de plastique: un «projet de communauté» à Deux-Montagnes



(Photo Yves Déry)

C'est en présence de nombreux commanditaires, dont la Caisse Desjardins de Saint-Eustache-Deux-Montagnes et le Marché IGA Crevier, que le maire Marc Lauzon et le conseiller municipal Sylvain Sauvageau ont donné le coup d'envoi à une nouvelle étape du Virage vert entrepris par la Ville de Deux-Montagnes, celle de l'élimination, à compter du 1er juillet prochain, des sacs de plastique à usage unique dans les commerces.

**benoit
BILODEAU**

Réticents de prime abord, pour certains d'entre eux à tout le moins, les commerçants de Deux-Montagnes ont finalement décidé d'adhérer pleinement à la décision de leurs élus municipaux d'éliminer, à compter du 1^{er} juillet prochain, comme l'ont déjà annoncé nos journaux, les sacs de plastique à usage unique lors d'un achat fait chez eux. Ce faisant, l'élimination de ces sacs devient donc, comme l'a dit le maire Marc Lauzon, un «projet de communauté».

Plusieurs d'entre eux, de même que certains organismes communautaires, se sont d'ailleurs joints au maire Marc Lauzon et au conseiller municipal Sylvain Sauvageau, président de la commission de l'environnement, qui ont officiellement donné, le 8 avril dernier, le coup d'envoi à ce nouveau volet du Virage vert entrepris par la Ville de Deux-Montagnes en 2006. Ainsi, à compter du 1^{er} juillet, que ce soit dans les marchés d'alimentation, les dépanneurs et autres commerces, il faudra prendre l'habitude, plus que jamais, d'emporter avec soi son sac d'emplètes réutilisable. Si les sacs de plastique seront interdits, les sacs de papier ne le seront pas. Toutefois, la Ville encourage les gens à ne pas les utiliser.

En adoptant un règlement en ce sens, la Ville de Deux-Montagnes devient la troisième municipalité au Canada à interdire les sacs de plastique à usage unique, et la première à le faire dans la région métropolitaine de Montréal.

distribués chaque année. Cette quantité représente à elle seule approximativement 30 tonnes de plastique. Ces sacs prennent 400 ans à se dégrader. Nous avons donc décidé de penser à notre planète, à notre environnement», a commenté M. Lauzon devant une trentaine de personnes qui n'ont eu que de bons mots, lors de l'intervention de plusieurs d'entre eux, envers cette décision des élus municipaux deux-montagnais.

Pour inciter ses citoyens à adopter de nouvelles habitudes d'emplètes, la Ville distribuera gratuitement pas moins 5 000 sacs réutilisables, confectionnés par la firme Criteria. Seule à produire de tels sacs ici même au Québec et non en Chine, 100 % recyclables et d'une durée de vie d'une dizaine d'années, celle-ci a également accepté de s'associer, comme commanditaire, à ce projet collectif. La Caisse Desjardins de Saint-Eustache-Deux-Montagnes, le Marché IGA Crevier, à titre de commanditaires majeurs, de même que le dépanneur Boni-Soir Crevier, le Dépanneur Voisin, le Dairy Queen Deux-Montagnes, les entreprises sanitaires FA, tout comme les scouts du 5^e Grand-Moulin, la Maison des jeunes de Deux-Montagnes et le Club Lions Deux-Montagnes, adhèrent également au projet.

Les sacs réutilisables, qui arboreront le nouveau logo de la Ville de Deux-Montagnes et ceux des différents partenaires, seront distribués à l'occasion des Journées horticoles, prévues pour les 30 et 31 mai prochain. Aussi, un certain nombre seront distribués aux différents commanditaires qui verront à les redistribuer comme bon